# CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS COMPTE RENDU

Séance du lundi 16 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi seize mai à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Maison des associations de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice 22 Présents 20 Votants 22 Pouvoirs 2

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **BESSON** François, **MILOT** Christine, **GAIGNEUX** Patricia, **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **GENEST** Christophe, **FONTAINE** Vincent et **POTHRAT** Lucie, **LEBLANC-MORTAGNE** Hélène, **GERVAIS** Julien

Pouvoirs : Anaïs PACCOUD donne pouvoir à Anne-Sophie PRIVOLT

Marc NEYRA donne pouvoir à Frédéric GAUDIN

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

## I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 11 avril 2022 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **II - AFFAIRES FONCIERES**

## > Déclarations d'intention d'aliéner

Six déclarations d'intention d'aliéner sont à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la Commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle	
Bâti sur terrain propre	152 Chemin de Gyre	FRITSCH IMMOBILIER	M. et Mme SERPAULT	231 Rue Michel Aulas 69 400 Limas	
Bâti sur terrain propre	9 Impasse du Neyra	M. et Mme GOUDIN	M. et Mme DA SILVA GONCALVES	331 Allée Antoine Millan 01 600 Trévoux	
Bâti sur terrain propre	69 Allée de la Margelle	M. ROSSI	M. MERLE et Mme DAMAS	26 chemin de la Madone 69 210 Lentilly	

Bâti sur terrain propre	41 Chemin de la Forêt	M. et Mme TAVERA	M. CARRERE et Mme JENROY	203 Rue Duguesclin 69 003 Lyon	
Non-bâti	AK 118 RN 6	FONCIERE 3	М. ВАСНЕ	428 Route de Buffavent 69 640 Denicé	
Bâti sur terrain propre	400 Montée de Bel Air	Indivision DESPRES	M. ROUJOL et Mme BERERD	324 Rue Maurice Utrillo 69 480 Anse	

#### III - ADMINISTRATION GENERALE

Démission de Madame Alexandra DEPONDT et de Monsieur Frédéric BURDIN DE SAINT MARTIN, conseillers municipaux

Monsieur le Maire indique que Madame Alexandra DEPONDT, conseillère municipale, lui a présenté sa démission par un courrier du 30 mars 2022. Le 06 avril 2022, Monsieur le Maire a accusé réception de cette démission, en a avisé Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône et a informé Monsieur Julien GERVAIS qu'il serait amené à siéger au prochain Conseil municipal en tant que personne suivante figurant sur la liste « Pommiers, ensemble aujourd'hui et demain. »

Monsieur Julien GERVAIS ayant confirmé sa volonté de siéger audit conseil, Monsieur le Maire indique que le tableau du Conseil municipal et le tableau des indemnités seront modifiés de la façon suivante : la mention « Julien GERVAIS » remplace la mention « Alexandra DEPONDT ».

Il indique ensuite que Monsieur Frédéric BURDIN DE SAINT MARTIN, conseiller municipal, lui a présenté sa démission par un courrier du 04 avril 2022. Monsieur le Maire a accusé réception de cette démission, en a avisé Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône. Monsieur le Maire indique que le tableau du Conseil municipal et le tableau des indemnités seront modifiés de la façon suivante : la mention « Frédéric BURDIN DE SAINT MARTIN » est supprimée.

Monsieur le Maire indique que le tableau récapitulatif de la composition des commissions communales sera également modifié et, à cette occasion, invite les membres du Conseil à lui faire part de leur intention de faire évoluer leur participation aux différentes commissions.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la composition des commissions communales de la façon suivante :

ORGANISMES ASSOCIES	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS		
Office de Tourisme des Pierres Dorées	Correspondante : Anaïs PACCOUD			
Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)	Béatrice PIERQUIN	René BLANCHET		

	Correspondents : Apais DACCOUR -+	
Défense Nationale correspondant « défense »	Correspondants : Anaïs PACCOUD et Marie-Hélène NAPOLY	
Prévention Routière	Correspondant : Anne-Sophie PRIVOLT	
Association propriété Forestière	Dominique SCHMITT	
Association Les Prairies de Bordelan	Frédéric GAUDIN	
	Jean-Michel COQUARD	
Calamités agricoles	Vincent FONTAINE	
Plan communal de sauvegarde	Marie-Hélène NAPOLY	
COMMISSIONS COMMUNALES	MEMBRES	ADJOINTS RESPONSABLES
FINANCES	Jean-Michel COQUARD  Myriam ROCHETTE  Dominique SCHMITT  Béatrice PIERQUIN  Jean-Claude DEMAY  Christophe GENEST	Dominique SCHMITT  Rapporteur : Christophe GENEST
URBANISME	Béatrice PIERQUIN Fabrice FUTIN Thierry GUINARD Lucie POTHRAT Hélène LEBLANC Marc NEYRA Jean-Michel COQUARD	Béatrice PIERQUIN  Rapporteur : Thierry GUINARD
BATIMENTS	Jean-Claude DEMAY François BESSON Fabrice FUTIN (Suivi énergie) Julien GERVAIS Christophe GENEST Frédéric GAUDIN (Suivi énergie) Marie-Hélène NAPOLY	Jean-Claude DEMAY Rapporteur : François BESSON
AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE	Myriam ROCHETTE Christine MILOT Laurence BELLOT Jean-Claude DEMAY Marie-Hélène NAPOLY Lucie POTHRAT Anaïs PACCOUD	Myriam ROCHETTE  Rapporteur: Laurence BELLOT

VOIRIE ET ESPACES VERTS  VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	Jean-Michel COQUARD Fabrice FUTIN (réseaux) Christophe GENEST (voirie) Marie-Hélène NAPOLY Julien GERVAIS Frédéric GAUDIN  Jean-Claude DEMAY Vincent FONTAINE Patricia GAIGNEUX François BESSON	Jean-Michel COQUARD  Rapporteur: Fabrice FUTIN pour les réseaux Christophe GENEST pour la voirie  Jean-Claude DEMAY	
	Laurence BELLOT Julien GERVAIS	Rapporteur : Vincent FONTAINE et Julien GERVAIS	
ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE ET IMPLICATION CITOYENNE	Marc NEYRA Frédéric GAUDIN Christophe GENEST Anaïs PACCOUD Myriam ROCHETTE	Marc NEYRA  Rapporteur : Anaïs PACCOUD	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Marie-Hélène NAPOLY Vincent FONTAINE Fabrice FUTIN Laurence BELLOT Marc NEYRA Julien GERVAIS	Marie-Hélène NAPOLY et Vincent FONTAINE en lien avec René BLANCHET Rapporteur : Marie-Hélène NAPOLY	
CULTURE - FETES ET CEREMONIES	Béatrice PIERQUIN Christine MILOT François BESSON Jean-Michel COQUARD Patricia GAIGNEUX Jean-Claude DEMAY Hélène LEBLANC	Béatrice PIERQUIN Rapporteur : Hélène LEBLANC	
COMMUNICATION	Dominique SCHMITT  Anne-Sophie PRIVOLT  Thierry GUINARD  Anaïs PACCOUD  Patricia GAIGNEUX  Laurence BELLOT	Dominique SCHMITT  Rapporteurs : Anne-Sophie PRIVOLT	
COMISSION AGORA	René BLANCHET  Béatrice PIERQUIN  Myriam ROCHETTE  Thierry GUINARD	Rapporteur : Jean-Claude DEMAY	

	Marie-Hélène NAP				
	Dominique SCHMI				
	Anne-Sophie PRIV(	OLT			
	Laurence BELLOT				
	Marc NEYRA				
	François BESSON				
	Lucie POTHRAT				
	Jean-Michel COQU	IARD			
	Jean-Claude DEMA	·Υ			
COMMISSIONS OBLIGATOIRES		MEMBRES			
		<b>Titulaires</b> : Jean-Cla	ude DEMAY, François BESSON, Fabrice FUTIN		
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES					
		Suppléants : Jean-Michel COQUARD, Marie-Hélène NAPOLY, Anaïs PACCOUD			
		Christine MILOT (V	ice-Présidente)		
CCAS					
		Jean-Claude DEMAY, Marc NEYRA, Lucie POTHRAT, François BESSON, Myriam ROCHETTE			
		René BLANCHET			
CONSEIL D'ECOLE		Myriam ROCHETTE			
CONSEIL D'ECOLE		INITIALIT NOCHETTE			
		Anaïs PACCOUD			
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES		MEMBRES			
DIDLIOTUEQUE		Lucie POTHRAT			
BIBLIOTHEQUE		Christine MILOT			
		Jean-Claude DEMAY			
FLEURISSEMENT					
		Jean-Michel COQUARD			
COMITE DES FETES		Jean-Claude DEMA	Υ		
		Vincent FONTAINE			
		Laurence BELLOT			
ABC 21		Anaïs PACCOUD			
		Marc NEYRA			
		Anne-Sophie PRIVOLT			
		Anne-Sophie PRIVO	DLT		
COMITE DE JUMELAGE		Anne-Sophie PRIVO Frédéric GAUDIN	DLT		

# Travail d'intérêt général

Monsieur le Maire indique qu'une réunion d'information concernant les TIG (travaux d'intérêt général) et les TNR (travaux non-rémunérés) a été organisée à destination des Communes le 5 avril dernier à Villefranche-sur-Saône. Les personnes condamnées à des TIG/TNR peuvent être accueillies par les collectivités territoriales pour effectuer, gratuitement, diverses missions (espaces verts, tâches administratives, etc.) sous la responsabilité d'un tuteur (agent communal). Ce dispositif pourrait être mis en place sur la Commune, en partenariat avec l'ATIGIP (Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle).

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil à se prononcer sur la participation de la Mairie de Pommiers à ce dispositif d'accueil des personnes ayant été condamnées à effectuer des TIG.

Madame Hélène Leblanc-Mortagne souligne l'intérêt de la démarche pour la réinsertion des personnes condamnées.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la participation de la Mairie de Pommiers à ce dispositif et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

#### **IV - TRAVAUX**

### Point sur les travaux en cours

#### - <u>Bâtiments</u>

Monsieur Jean-Claude Demay précise que les travaux de la Salle du Conseil sont en cours d'achèvement. Les peintures et le plafond ont été réalisés. Le sol et le mobilier seront livrés dans les prochaines semaines. Les travaux de sonorisation auront lieu à la mi-juin. La prochaine séance du Conseil municipal devrait pouvoir se dérouler dans les locaux de la Mairie.

Il indique ensuite que rendez-vous a été pris avec une société spécialisée dans la gestion informatisée des clefs dans le but d'équiper les bâtiments municipaux.

## - <u>Voirie</u>

Monsieur Jean-Michel Coquard indique que le mobilier de la Rue de l'Eglise doit encore être installé.

Concernant le budget voirie de la Communauté de Communes, il précise que les enveloppes de fonctionnement et d'investissement diminueront pour enrichir un fonds de solidarité intercommunal destiné à restaurer des ouvrages d'art que les Communes n'ont pas la capacité financière d'entretenir (ponts, murs de soutènement, etc.).

Monsieur Fabrice Futin précise que l'ensemble de l'éclairage public de la RD 70 a été remplacé afin de limiter la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.

#### **V - URBANISME**

#### Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	3	8	4	0	10	7	0	2	2	0

CAUE : Convention d'accompagnement territorialisé - Mission de pré programmation urbaine pour l'évolution du secteur à enjeux « Quartier de Trézette »

Madame Béatrice Pierquin indique que le CAUE propose d'accompagner la Commune dans le projet d'aménagement du secteur de Trézette par la réalisation d'une mission de pré-programmation urbaine. Cette mission est comprise dans la cotisation annuelle versée au CAUE et n'engendrera donc aucun coût supplémentaire pour la Commune. L'étude aboutira à une modification du PLU et à la mise en place d'une OAP.

#### VI - BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

## > Activité des commissions

# - <u>Commission urbanisme</u>

Concernant le Projet Agora, Madame Béatrice Pierquin précise que, suite aux réunions de travail du Groupe Agora, le CAUE a élaboré une esquisse prenant en compte l'ensemble des éléments et modules à intégrer au projet. La prochaine réunion du groupe aura lieu le lundi 30 mai en présence du CAUE et portera, notamment, sur le recrutement d'un urbaniste paysager. Un économiste sera également missionné pour garantir la bonne gestion financière du projet. Madame Béatrice Pierquin indique que le Groupe Agora a par ailleurs visité les salles polyvalentes de plusieurs communes voisines ; d'autres visites auront lieu ce jeudi 19 mai dans trois communes supplémentaires.

Elle informe les membres du Conseil que la demande de permis déposée pour l'agrandissement de l'antenne de Buisante a été refusée par les Architectes des bâtiments de France.

Elle précise que les demandes de division de parcelles sont de plus en plus nombreuses. La Commission veille à conserver en ce domaine une politique raisonnable, notamment en préservant les impératifs de sécurité liés à la voirie et aux accès.

## - Commission communication

Monsieur Thierry Guinard expose le travail effectué pour la refonte du site internet de la Mairie. Une consultation a été menée auprès de six entreprises. Il ressort de cette mise en concurrence que la solution

la plus adaptée aux besoins de la Commune a été présentée par la société Rougevert. Une première version du site devra être présentée pour le mois de septembre.

### - Commission affaires scolaires

Monsieur le Maire rappelle que le voyage à Paris des CMJ aura lieu ce mercredi 18 mai. Un article sera ensuite rédigé par les jeunes sur cette journée de visite.

Madame Christine Milot précise que la réunion des CMJ prévue le 21 mai est annulée en raison d'un conflit de calendrier avec d'autres évènements, notamment avec la visite du collège d'Anse.

Madame Laurence Bellot indique que de nombreuses entreprises ont participé à la journée de rencontre avec les jeunes du territoire.

Madame Myriam Rochette précise qu'une réunion avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie aura lieu ce jeudi 19 mai concernant les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2022. Elle indique qu'une intervenante spécialisée dans les questions liées au harcèlement scolaire a été rencontrée en Mairie dans l'optique d'organiser des actions de formation à destination du personnel communal.

## - Commission culture

Madame Béatrice Pierquin rappelle que la Fête de la musique aura lieu le 21 juin sur la Commune. Le Comité des Fêtes est en charge de l'organisation de l'évènement, en lien avec la Mairie. Deux lieux principaux sont pour l'instant retenus : la Place des associations et la Place du 11 novembre.

Concernant le projet de mutualisation intercommunale des moyens culturels, elle rappelle que la deuxième réunion de travail précédemment évoquée aura lieu ce mardi 17 mai.

#### - Commission vie associative et sportive

Monsieur Jean-Claude Demay et Monsieur Julien Gervais ont visité les installations de terrains de tennis couverts de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et de La Tour-de-Salvagny et ont eu l'occasion d'échanger sur place avec les utilisateurs de ces infrastructures. Les consultations d'entreprises seront menées prochainement, sur la base d'une structure semi-rigide avec un bâti en bois.

Monsieur Vincent Fontaine poursuit l'étude du dossier du terrain de football synthétique.

### Activité des structures intercommunales

 SYDER - Transfert de la compétence communale Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, en application des articles L. 2 224-31 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales. Ce syndicat représente, à ce titre, la commune qui lui a transféré cette compétence obligatoire.

L'article L. 2224-37 du Code Général des Collectivités territoriales dispose que la Commune peut transférer à une autorité organisatrice de distribution publique d'électricité, telle que le SYDER, la compétence communale relative à la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Les statuts du SYDER, fixés par arrêté préfectoral, précisent que celui-ci propose à ses communes adhérentes, outre la compétence obligatoire susnommée, des compétences optionnelles diverses telles que l'éclairage public, la distribution publique de gaz, la production de chaleur et distribution publique de chaleur, ainsi que cette compétence optionnelle « infrastructure de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de transférer au SYDER cette dernière compétence, et expose aux conseillers l'intérêt pour la Commune de ce transfert de compétence. Il précise que, conformément au Code Général des collectivités territoriales, le transfert de cette compétence optionnelle est décidé par délibérations concordantes du Conseil municipal et du Comité syndical, et sera effectif après arrêté préfectoral.

Monsieur Vincent Fontaine émet une réserve concernant la pertinence de l'installation de cette borne sur la Commune.

Vu le CGCT et notamment les articles L 2224-31 et suivants et L 2224-37,

Vu les statuts du SYDER,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de transférer au SYDER la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » et charge Monsieur le Maire de solliciter Monsieur le Président du SYDER en vue d'obtenir une délibération concordante du comité syndical

Départ de Madame Hélène LEBLANC-MORTAGNE

#### **VII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

# > Tirage au sort de la liste des jurés d'assise

Monsieur le Maire précise que la liste des jurés d'assise au titre de l'année 2022 doit être dressée par tirage au sort à partir de la liste électorale.

Monsieur le Maire fait procéder au tirage au sort, qui désigne les personnes suivantes :

- AGUIARD Christiane
- DRACH Arnaud
- BERGER Jean-Noël
- DELFIEU Michel
- GOUTHIER Margaux
- MEREU Christian

# > Changement de la date du Conseil de juin

Monsieur le Maire indique que le Conseil municipal du mois de juin est reporté du lundi 13 juin au lundi 20 juin.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 20 juin à 20h30 - Salle du Conseil, Mairie de Pommiers Fin du Conseil : 23h30